



APPEL D'OFFRES PUBLIC

ACQUISITION DE COMPTEURS D'EAU

DESCRIPTION DU PROJET

La Ville demande des soumissions pour l'acquisition de compteurs d'eau. Les prix devront être soumis sur une base unitaire, selon les items inscrits au bordereau de prix.

Seuls sont autorisés à soumissionner les fournisseurs ou entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, dans une province ou un territoire visé par cet accord.

DOCUMENTS

Les documents d'appel d'offres pourront être obtenus à compter du **30 avril 2026** via le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec à l'adresse suivante : www.seao.gouv.qc.ca

Pour tout renseignement, le soumissionnaire doit communiquer avec madame Mélanie Messier par courriel à : greffe@ville.lavaltrie.qc.ca

RÉSUMÉ DES EXIGENCES

Seules seront prises en considération les soumissions transmises sur les formulaires fournis par la Ville et accompagnées de tous les documents requis.

Toute soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission sous forme de chèque certifié, de mandat-poste, de traite bancaire ou d'une lettre de garantie irrévocable ou d'un cautionnement émis par une institution financière, représentant au moins 10 % du montant total de la soumission avec taxes.

Un tel cautionnement doit être valide pour une période de 60 jours à compter de la date d'ouverture des soumissions.

PROCÉDURE DE GESTION DES PLAINTES

Conformément à la *Loi sur l'autorité des marchés publics*, la date limite de dépôt des plaintes à la Ville pour le présent appel d'offres est fixée au 13 mai 2026. La date limite pour répondre aux plaintes est fixée au 22 mai 2026.

DATE ET HEURE DE RÉCEPTION

Le soumissionnaire doit placer, dans une enveloppe opaque cachetée, un exemplaire original et une copie de sa soumission incluant tous les documents requis. L'enveloppe doit être identifiée conformément au devis et portant la mention : Appel d'offres no : **2026-04-02/AOP– Acquisition de compteurs d'eau.**

Pour être valides et considérées, les soumissions doivent être reçues physiquement au comptoir de l'Hôtel de Ville, au 1370, rue Notre-Dame à Lavaltrie, pendant les heures régulières d'ouverture. Elles seront ouvertes publiquement après la clôture de la période de réception des soumissions.

La date limite pour le dépôt d'une soumission est le **26 mai 2026 à 13 h 30**, heure en vigueur localement.

Il incombe au soumissionnaire de requérir une attestation de dépôt de sa soumission dans le délai légal imparti, laquelle sera émise par un représentant de la Ville; seule cette attestation fait preuve d'un tel dépôt. La Ville de Lavaltrie ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, sans obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.



Le présent appel d'offres est fait en vertu des dispositions de l'article 573 de la *Loi sur les cités et villes*.

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 29 avril 2026.

Mélanie Messier, assistante-greffière